



Association AGIR Plus
35, rue Laribère
47600 NERAC

PROJET ASSOCIATIF 2021 - 2024

Ce projet a été élaboré dans une dynamique de partage de valeurs avec

les administrateurs,

la direction,

les salariés permanents.



Qui sommes-nous ?

AGIR PLUS est, depuis 2018, l'association chapeau d'un groupement de trois associations qui œuvrent dans l'environnement de l'Insertion par l'Activité Economique et plus récemment dans celui de l'Economie Sociale et Solidaire :

- AGIR Val d'Albret** qui est un Atelier Chantier d'Insertion, créé en 2000,
- INTERM'AIDE** qui est une Association Intermédiaire, créée en 2012,
- AGIR PLUS**, association inscrite en Economie Sociale et Solidaire, créée en 2018.

Notre histoire :

AGIR PLUS voit le jour en septembre 2017, initiée par les administrateurs d'AGIR VAL D'ALBRET et par la direction opérationnelle, suite au souhait de la DIRECCTE de nous voir scinder nos 2 associations existantes : AGIR VAL D'ALBRET, ACI (Atelier Chantier d'Insertion) dépendant de l'IAE (insertion par l'activité économique) et INTERM'AIDE, AI (Association Intermédiaire).

Tout a commencé le 9 novembre 2000 avec la création d'AGIR VAL D'ALBRET par des néracais qui souhaitaient œuvrer pour leur territoire. L'association porte des valeurs de l'insertion professionnelle (permettre à des publics en difficulté de revenir vers l'emploi), de territoire (volonté d'accompagner les habitants d'un territoire et de participer au développement économique local), de partage et de mise à disposition de compétences individuelles au service des autres.

Après une installation à Nérac en 2000, puis un passage à Lavardac de 2002 à 2005 l'association s'est établie à l'endroit actuel de nos associations au 35, rue Laribère à Nérac.

Des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été effectués en 2007 puis en 2009 et enfin en 2015/2016.

En 2012 INTERM'AIDE, établissement secondaire d'AGIR VAL D'ALBRET, est née au 6, avenue Mondenard à Nérac, pour poursuivre en 2021 au 17, cours Romas à Nérac.

Le nombre de permanents pour les 3 structures n'a cessé d'augmenter : de 6 en 2005 nous sommes passés progressivement à 11 en 2009, 17 en 2015 à 26 en 2021

Et que dire des salariés en insertion : de quelques-uns au départ nous sommes arrivés à 30 en 2005, puis à 40 en 2008, puis à 60 en 2009 pour dépasser le chiffre de 100 en 2021.



Notre organisation en groupement associatif :

ESS (Association d'Economie Sociale et Solidaire)

16 administrateurs

6 personnes en fonctions support, dont la direction (2 personnes)

2 Plateformes

- Cap Mobilité Plus et ses 2 référents auto-école solidaire, location de scooters électriques, location de véhicules APREVA, transport d'utilité sociale

- Cap Formation Plus et sa conseillère spécialisée dans la formation et l'apprentissage à destination des publics vulnérables



ACI (Atelier Chantier d'Insertion)
Intermédiaire)

2 administrateurs dont
AGIR PLUS en personne morale

2 Pôles d'Activités

- Environnement
(dont petite maçonnerie)
- Ménage



AI (Association

2 administrateurs dont
AGIR PLUS en personne

Mise à disposition de
salariés

- Collectivités
- Particuliers
- Entreprises

Environ 60 salariés en insertion
Et 16 permanents

Vente de prestation de services

Environ 40 salariés en
Et 4 permanents

Vente d'heures de mise à
disposition

Cette organisation permet de proposer une complémentarité d'actions à nos clients et un accompagnement plus large des publics de l'Albret ou d'autres territoires.

Nos fondements :

AGIR Plus

- est une association sans but lucratif
- est administrée par des bénévoles
- est pilotée par une Direction professionnalisée
- affirme le principe de laïcité
- s'engage à assurer la transparence de ses actions et une gestion rigoureuse
- s'engage à tout mettre en œuvre pour l'inclusion professionnelle et sociétale de personnes vulnérables ou en difficulté
- s'inscrit dans une démarche d'Economie Sociale et Solidaire mais également d'Economie de proximité sur ses territoires

Nos valeurs au service du projet

Trois types de valeurs sont prônés par le groupement associatif

- **Des valeurs humaines :**

Œuvrer pour le respect des individus est le centre des préoccupations de l'association quelle que soit la nature de leur fonction et de leurs difficultés.

Le groupement associatif inscrit son action dans la mobilisation de chacun pour accompagner vers l'inclusion dans toutes ses dimensions : inclusion professionnelle, sociétale et bien évidemment inclusion dans nos territoires pour le Vivre Ensemble. Permettre à chacun de retrouver de la confiance en soi et de retirer de la dignité de son travail.

- Des valeurs citoyennes et sociétales :

La responsabilité et l'engagement dans une humilité et une compréhension du contexte en sont les deux piliers.

- Des valeurs démocratiques :

C'est à dire la libre expression et la transparence. A ce titre, le groupement associatif respecte la libre expression de chacun, favorise le renouvellement de ses instances de gouvernance et affiche une transparence de ses actions et de ses résultats.

Objet Social - Utilité Sociale

Le groupement associatif

- déploie une mission d'insertion, d'inclusion en recrutant des personnes vulnérables originaires du département du Lot et Garonne et majoritairement de la communauté de communes de l'Albret.
- est centrée sur la personne en lui permettant de franchir des étapes dans son parcours de vie et en recherchant son implication (son pouvoir d'agir) et sa dignité retrouvée.

AGIR PLUS est au service du projet d'insertion, d'inclusion socio - professionnelle de personnes vulnérables sur le territoire de l'Albret en priorité et sur d'autres territoires.

Pour ce faire, le groupement associatif (AGIR PLUS, AGIR VAL D'ALBRET et INTERM'AIDE) :

- travaille en partenariat avec les partenaires sociaux et de l'emploi pour identifier ensemble les besoins du territoire (France Services, Cap Emploi, Mission Locale, Centre Médico-Social, CCAS, Associations caritatives...)
- reçoit les publics qui souhaitent être accompagnés dans une démarche d'insertion en actionnant leur Pouvoir d'Agir
- peut également, en suivant rigoureusement le processus de la « plateforme de l'inclusion ITOU » recevoir des prescriptions et procéder à des auto - prescriptions
- met à disposition 4 Conseillers d'Insertion Professionnelle (CIP), 10 Encadrants Techniques en Insertion (ETI) afin d'accompagner chaque personne dans son insertion socio-professionnelle et dans la construction de son parcours.

- met à disposition 2 conseillers en mobilité dans le cadre d'accompagnement à la mobilité inclusive
- active un collectif de formateurs référencés par une conseillère en formation pour développer l'envie d'apprendre et de se professionnaliser de nos apprenants.

Des plus values dans trois domaines : sociales, territoriales et économiques

Le groupement associatif prône une façon différente de créer de l'économie locale.

L'association représente en début 2021, un employeur conséquent du secteur de l'Albret avec 26 salariés permanents, plus de 100 personnes accueillies annuellement en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion et plus de 50 salariés annuellement en Contrat à Durée Déterminé d'Usage.

S'y ajoutent des personnes extérieures (issues de la société civile) en besoin de suivre un parcours mobilité ou une formation.

Le chiffre d'affaires réalisé auprès des acteurs locaux (collectivités, particuliers et entreprises) contribue à créer de la richesse sur le territoire.

Le groupement associatif fonctionnant en circuit court permet, par ses redistributions, le développement économique du territoire.

Axes stratégiques 2021 - 2024

Axe stratégique n° 1 : RECONNAISSANCE SOCIO ECONOMIQUE ET TERRITORIALE

Maintenir la reconnaissance en matière d'IAE dans le ou les territoires.
Demeurer un acteur reconnu de l'insertion des communes en Albret

Axe opérationnel n° 1-1 :

Objectif :

- Créer un réseau de **partenariat avec les entreprises et les collectivités** des territoires et entretenir de bonnes relations avec ses partenaires.
- Développer et réussir **l'insertion, l'inclusion socio-professionnelle** et l'autonomie des publics vulnérables.

Ressources :

- Entretien d'une relation de confiance avec nos partenaires et nos clients.

Pilote :

- Conseil d'Administration, Direction et toutes fonctions en relation avec ses partenaires

Axe opérationnel n° 1-2 :

Objectif :

- Maintenir la démarche **Qualité, Sécurité, Environnement**

Ressources:

- Pratique quotidienne par chaque salarié des trois critères fondamentaux que sont **Qualité, Sécurité et Environnement**.

Pilote :

- Les encadrants techniques, les conseillers en insertion, les conseillers mobilité, la conseillère formation

Axe opérationnel n° 1-3 :

Objectif :

- Définir les objectifs de développement nécessaires pour assurer **l'équilibre économique** et se doter de moyens humains en développement.

Ressources: Prévisionnels et Tableaux de bord mensuel pour chacune des 3 associations établis par la direction et analysés en CA.

Pilote : La direction et les présidents du groupement associatif.

Axe stratégique n° 2 : POSITIONNEMENT ET RECONNAISSANCE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

Axe opérationnel 2-1 :

Objectif :

- Continuer à adapter nos offres de services aux **besoins de nos territoires en matière d'inclusion** et aux axes, orientations énoncés par l'Etat, la Région, le Département dans l'environnement E.S.S.

Moyens :

- Etablir un plan d'actions et de communication pour la période 2021 - 2024
- Poursuivre nos rencontres stratégiques régulières avec les élus et les communes en Albret pour présenter notre offre de services.
- Poursuivre, relancer des rencontres régulières avec nos partenaires financeurs

Ressources : Action appuyée par tous les membres du groupement associatif

Pilote : Les membres de la Gouvernance du groupement associatif en collaboration avec la Direction.

Axe opérationnel 2-2 :

Objectif :

- Rechercher et mettre en oeuvre des moyens innovants pour répondre aux besoins des territoires et aux incitations des instances officielles en matière d'ESS.
- Atteindre un modèle et un équilibre économique.

Moyens :

- Etablir un plan de réflexion et d'actions stratégiques dans les domaines prioritaires identifiés.
- Se rapprocher des structures incubatrices de projets innovants et des instances pouvant contribuer à leur financement, par des rencontres et la construction de dossiers explicites.

Ressources : Direction, actions appuyées par les membres de Gouvernance du groupement associatif

Pilote : Les membres de la Gouvernance du groupement associatif avec la Direction.

Axe stratégique n°3 : QUALITE DE PILOTAGE

Déployer une gouvernance démocratique au service du projet associatif dans nos territoires.

Axe opérationnel n° 2-1 :

Objectif:

Depuis plusieurs années, le C.A. de l'association a mis en place un travail en commissions afin d'être plus efficace et approfondir les sujets en fonction des connaissances/aptitudes/compétences et intérêt/implication de ses membres.

La commission Gouvernance est composée des présidents et vice-présidents des 3 associations, du secrétaire (ou secrétaire adjoint) et du trésorier (ou du trésorier adjoint).

L'association, au début de l'année 2021, fonctionne avec :

Des commissions permanentes : Commission Gouvernance (dont des temps spécifiques sur les thèmes Ressources Humaines et Finances), Commission Communication et relations externes.

Des commissions projets : Commission Organisme de Formation, Commission Mobilité en Albret, Site Internet .

De nouvelles commissions se mettent en place afin de développer des projets innovants.

Nous pouvons citer : les Commissions Immobilier, Outilthèque, Epicerie Solidaire ,..

Chaque rapporteur de commissions et de projets expose à chaque CA l'avancée des travaux en détaillant les difficultés rencontrées et les actions pour y remédier.

Pilote : Les présidents du groupe associatif, les coordinateurs de Commission et la Direction.

+ LEXIQUE DES ACRONYMES ...

